



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#31

Juin/Juillet/Août 2024

Supplément **Ville de Flers**



Mairie : le projet dévoilé

Les esquisses de la future mairie de Flers ont été dévoilées aux habitants. P.4 et 5

Zoom sur le budget de la Ville de Flers

p. 2

Deux nouvelles résidences en centre-ville

p. 3

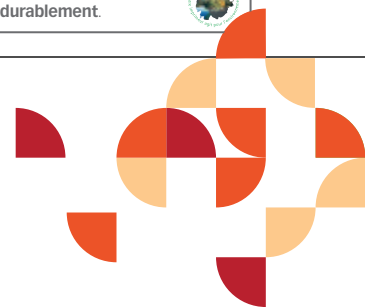
Pour un meilleur accès des habitants à leurs droits

p. 5

Ce que font vos enfants lors des temps périscolaires

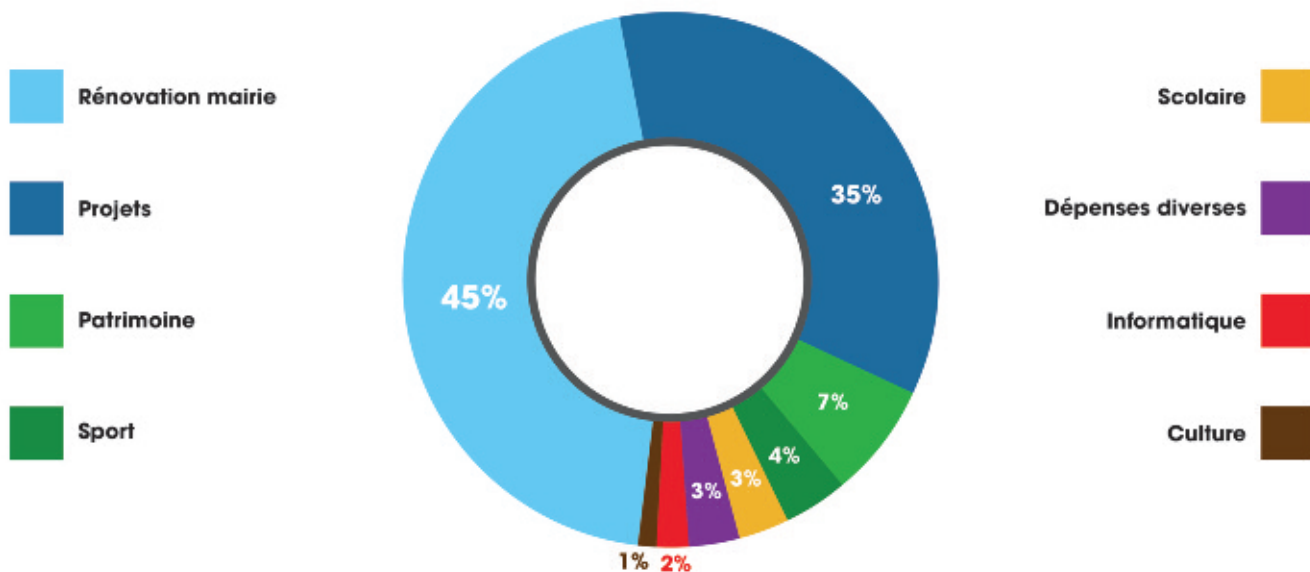
p. 8

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication** :
Direction de la Promotion, de l'Animation et du Sport -
Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@flers-agglo.fr • **Directeur de la
publication** : Yves Goasdoué. • **Rédaction - Photos** : Service
communication Flers Agglo sauf mention • **Création de la
maquette** : Epiceum • **Mise en page/Impression** : Imprimerie
Mouturat - Flers - mouturat.imp@orange.fr - 02 33 62 25 15 •
Dépôt légal : juin 2024. ISNN 2552-0938 • **Tirage** 9 300
exemplaires. • **Distribution** : sous film avec le magazine Le Fil
de Flers Agglo. • **Reproduction, même partielle, interdite.**
Imprimé avec des encres végétales sur papiers
issus de forêts gérées durablement.



BUDGET Flers va investir plus de 10 millions d'euros en 2024

Les investissements de la Ville de Flers en 2024



Le conseil municipal de la Ville de Flers a voté son budget général 2024, en janvier. Il s'équilibre à 42,5 millions d'euros. 10,5 millions d'euros d'investissement sont prévus en 2024.

Le budget général de la Ville de Flers, voté en janvier 2024, s'équilibre à 42,5 millions d'euros et permet de réaliser 10,5 millions d'euros d'investissement dans différents projets. L'enveloppe budgétaire la plus importante concerne la rénovation de l'éclairage public avec 2656693 €.

Les principaux projets 2024

La liste n'est pas exhaustive :

Rénovation de la mairie : 4710114 €

Voirie et espaces verts : 3767043 € pour rénover l'éclairage public, aménager la place du 14-juillet ou encore refaire la voirie.

Patrimoine : 755525 € pour rénover les toitures des écoles Roland et Sévigné, poursuivre la rénovation de la toiture de l'église Saint-Jean, rénover la toiture et le chauffage de la MJC, rénover les locaux dits des Charcot, aménager et mettre aux normes les ateliers techniques municipaux et mettre en sécurité le château Duhazé.

Sport : 467100 € pour construire des tribunes au terrain synthétique de football au stade du Hazé, rénover le parquet dans le gymnase Godard, acheter du matériel et rénover les gymnases municipaux, étudier la modernisation de la plaine sportive du Hazé.

Divers : 264100 € pour aménager le cheminement du Plancaïon et les jardins familiaux, acheter des véhicules.

Scolaire : 352500 € pour aménager des cours d'école (création d'îlots de fraîcheur) et acquérir du matériel.

Informatique : 221800 € pour l'équipement informatique, la cybersécurité et la migration des serveurs.

Culture : 20000 € pour acquérir des œuvres pour le musée et rénover certaines de ses collections.

Sur l'ensemble de ces projets, environ 8 millions d'euros de subventions sont attendus.

« C'est un budget solidaire que nous vous présentons car nous arrivons à maintenir nos subventions aux associations, au CCAS. Un budget prudent car nous prenons en compte les contraintes qui nous impactent. Un budget ambitieux car il va permettre de financer un peu plus de 10 millions d'euros de projets », a résumé Lori Helloco, 1^{er} adjoint au maire de Flers délégué aux Finances.

À noter qu'en 2024, pour la 14^e année consécutive, la municipalité a fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition.

D'infos : flers-agglo.fr



LA MOTTE-ANGO La construction des six logements commence

Orne Habitat construit un bâtiment de six logements, rue de la Motte-Ango, à Flers, où se trouvait un ensemble immobilier en ruine qui a été démoli.

Les travaux commencent ! Le bailleur social Orne Habitat construit un bâtiment de six logements rue de la Motte-Ango, à Flers, dans le cadre du programme de renouvellement urbain de Saint-Michel qui prévoit de nouvelles constructions en dehors du quartier.

Ce terrain accueillait autrefois un ensemble immobilier à l'abandon. Il a été acquis par la Ville de Flers pour être démoli en 2020. Ensuite, le terrain a été cédé à Orne Habitat en 2023.

La rue sera ensuite refaite

Le bâtiment sur deux niveaux abritera deux logements de type 2 avec une chambre et quatre logements de type 3 avec deux chambres. Une coursive sera aménagée permettant



Voici à quoi ressemblera le bâtiment de six logements.

un accès individuel à chaque habitation. Un parking sera également créé. Tout devrait être fini au mois de juin 2025, selon le calendrier prévisionnel des travaux.

La rue de La Motte-Ango sera refaite après les travaux.

D'infos :
www.orne-habitat.com

CENTRE-VILLE Une résidence privée de 37 logements près du château

Une résidence de 37 logements sera construite, rue Simons, à deux pas du château et du centre-ville de Flers. La commercialisation a commencé.

L'offre de logements neufs va s'étoffer à Flers. À l'initiative du promoteur immobilier Lamotte-SACIB, une résidence privée de 37 logements va être construite, rue Simons, sur un terrain idéalement situé entre le centre-ville de Flers et le parc du château, face aux Bains douches numériques, espace de coworking de Flers Agglo.

Cet ancien site industriel a notamment accueilli une teinturerie puis les établissements Warein, spécialisés dans la fabrication d'articles textiles. Le bâtiment a ensuite abrité l'association d'insertion Agir-La Redingote avant l'incendie de 2020 qui l'a entièrement détruit.

Fin des travaux en 2026

Cette résidence, sécurisée par contrôle d'accès type Vigik, comprendra des logements du T1 au T4, de 38 à 87 m², sur quatre niveaux avec ascenseur et bénéficieront d'une terrasse ou d'un jardin. La résidence sera également dotée de garages couverts, d'un parking extérieur sécurisé, d'un local à vélos et d'un jardin qui donnera sur la Vère. L'opération prévoit, en effet, la réouverture du cours d'eau, actuellement souterrain, et un aménagement de ses berges. Les travaux devraient commencer en décembre 2024 pour se terminer à la fin de l'année 2026.

Les prix des logements s'échelonnent de 135 000 € à 325 000 €. Les personnes intéressées peuvent d'ores

et déjà contacter l'agence flérienne. « Nous avons déjà des réservations », constate l'agence Foncia, en charge de la commercialisation des appartements.

D'infos :
Agence Foncia de Flers
14, rue de La Boule
Contact au 02 33 65 58 44
ou ft-normandieflers@foncia.fr



La résidence comptera 37 logements de 38 à 87 m².

MAIRIE DE FLERS Le projet de reconstruction dévoilé

Le conseil municipal a approuvé le projet de reconstruction de la mairie de Flers, en mars. L'Atelier Bettinger-Desplanques Architectes du Havre a été retenu.

Les premières esquisses de la future mairie de Flers ont été dévoilées en mars. C'est le projet de l'Atelier Bettinger-Desplanques Architectes, au Havre, qui a été retenu par le conseil municipal sur avis du jury du concours d'architectes. La réflexion a notamment associé des élus, des professionnels mais également des habitants, membres du conseil citoyen.

Ce projet répond à la demande de rassembler en un seul lieu tous les services au public actuellement dispersés dans la ville et ainsi faciliter les démarches administratives des

habitants. Le lieu a vocation à accueillir entre 140 et 150 agents contre 80 auparavant.

Un nouveau bâtiment côté étangs

Le projet se veut également novateur tout en respectant l'architecture du 16^e siècle de la mairie. « **L'idée est de conserver au maximum l'unité des façades côté cour d'honneur** », explique Yves Goasdoué, maire de Flers. Une extension enterrée sera notamment créée de ce côté du site pour accueillir des bureaux autour d'un patio. Côté étangs, de nouveaux aménagements sont prévus sur les berges, devant la salle des mariages qui est conservée en l'état.

Un nouveau bâtiment à deux étages, invisible depuis la cour d'honneur, sera, en plus, construit face au grand étang pour accueillir les

services. Sa structure sera faite de bois et de verre sur un soubassement en pierre du pays. Il sera raccordé à l'ancienne mairie, qui reste identique, par un patio.

Le montant des travaux s'élève à plus de 8,6 millions d'euros hors taxes. La Ville peut compter sur les indemnités du sinistre versées par son assureur, soit un peu plus de 5 millions d'euros. Des subventions seront aussi demandées.

Pour rappel, la mairie avait été endommagée à 87 % suite à l'incendie du 9 novembre 2019. Une enquête judiciaire avait été ensuite menée durant laquelle le site a dû rester en l'état. Elle a été classée sans suite en mai 2022. Le concours d'architectes a été lancé en mars 2023 à l'échelle nationale. Trois projets ont été retenus le mois d'octobre suivant parmi 48 candidatures.



Les passages vers le grand étang et l'entrée de la mairie seront conservés à leurs positions actuelles.

> Une mairie fonctionnelle et économe en énergie



Le hall d'accueil.

La reconstruction de la mairie sera l'occasion de revoir les espaces pour un meilleur accueil du public et d'en faire un site exemplaire en matière de consommation d'énergie.

Le projet de reconstruction prévoit une meilleure organisation de l'espace de la mairie pour améliorer l'accueil du public. L'organisation des bureaux et la circulation ont été étudiées pour favoriser le bon fonctionnement des services. Le confort des agents a été pris en compte.

Le programme environnemental de cette reconstruction est également ambitieux avec la suppression du recours aux énergies fossiles en installant un système de chauffage à pompe à chaleur utilisant l'eau des étangs, une pompe à chaleur air/eau et une centrale de traitement d'air dans les locaux techniques.

Des panneaux photovoltaïques sur le toit

Des panneaux photovoltaïques en autoconsommation seront installés sur la toiture de 60 m² pour diminuer les dépenses de

fonctionnement. Les coûts de consommation d'énergie seront réduits grâce à des équipements techniques comme par exemple un plancher chauffant dans le hall d'accueil et l'emploi de matériaux durables.

Les travaux doivent démarrer au printemps 2025. La phase d'étude, actuellement en cours, doit s'achever fin 2024.



Le patio côté cour d'honneur.



Le puits de lumière de l'extension côté étangs.

SOLIDARITÉ Pour un meilleur accès des habitants à leurs droits

Le CCAS de la Ville de Flers, le Centre communal d'action sociale, a organisé le premier Rendez-vous de la Solidarité, l'occasion d'échanger notamment sur l'expérimentation Territoire zéro non-recours aux droits sociaux, menée à Flers.

Les représentants d'une trentaine d'associations œuvrant dans les champs du social, de la solidarité et de l'insertion et des partenaires publics se sont réunis en février, à l'occasion du premier Rendez-vous de la Solidarité organisé par le CCAS de la Ville de Flers, le Centre communal d'action sociale. L'objectif de cette action: mieux se connaître pour mieux travailler au service des habitants du territoire.

Ça a été l'occasion d'évoquer l'expérimentation Territoire zéro non-recours aux droits sociaux menée à Flers, via son CCAS en partenariat avec la CAF, le Conseil Départemental,

la MSA, la CPAM, France Travail et France Services. Cette expérimentation est aussi menée dans 38 autres territoires français. Ce dispositif consiste à mettre en place des outils pour repérer et accompagner les personnes qui ne font pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels elles peuvent prétendre. 30 % des Français seraient concernés. Les causes sont multiples: méconnaissance des aides, des critères d'éligibilité, la complexité des demandes, la difficulté d'accès à un travailleur social, la stigmatisation... Pour y répondre, le CCAS préconise d'aller vers les habitants et de renforcer le travail partenarial.

Une expérimentation a été menée dans un quartier de Flers. Des permanences ont été mises en place pour informer les habitants et les accompagner le cas échéant. En parallèle, une convention a été signée entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour échanger des données. 29 familles monoparentales éligibles à la Complémentaire Santé



Le premier Rendez-vous de la solidarité a été organisé le 19 février par le CCAS de la Ville de Flers.

Solidaire (CSS) ou à l'Allocation de Soutien Familial (ASF) et qui n'en bénéficient pas ont pu être identifiées dans ce seul quartier. Les permanences vont se poursuivre dans d'autres lieux.



D'infos:

www.mesdroits sociaux.gouv.fr
ou auprès du CCAS,
9, avenue de la Libération, à Flers.
Contact au 02 33 64 66 13
ou ccas@flers-agglo.fr

PLAN CANICULE Les inscriptions ouvertes

Dans le cadre du plan canicule, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers recense, sur la base du volontariat, les personnes vulnérables vivant à domicile. Elles pourront bénéficier d'une atten-

tion particulière notamment en cas d'épisode caniculaire.

Gratuit et confidentiel, les personnes concernées peuvent s'inscrire à l'accueil du CCAS,

9, avenue de La Libération 61100 Flers ou en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous au CCAS.



Nom: Prénom: Date de naissance:

Adresse précise:

Téléphone fixe:Téléphone portable:

Vous vivez: seul(e) En couple. Précisez Nom/Prénom En famille. Précisez.....

Les personnes à prévenir en cas d'urgence:

Priorité 1: - Nom:

- Prénom:

- Tél. domicile:

- Tél. portable:

- Dates d'absences éventuelles:

Priorité 2: - Nom:

- Prénom:

- Tél. domicile:

- Tél. portable:

- Dates d'absences éventuelles:

Observations éventuelles (difficulté particulière, absence prévue...):

Je souhaite m'inscrire sur le fichier communal informatisé de la Ville de Flers permettant en cas de déclenchement d'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention des services compétents.

À Flers, le

Signature obligatoire:

1 Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations veuillez-vous adresser à la Direction du CCAS.

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Il existe dans la vie, en réalité, deux façons de penser l'avenir.

La première consiste à se lamenter, à toujours pointer ce qui pourrait être amélioré, à compter les trains en retard, bref, à dévaloriser notre beau territoire.

La seconde, sans pour autant tomber dans l'autosatisfaction, consiste à penser l'avenir avec confiance et détermination. Souvenez-vous ! Il y a vingt ans, tout le monde disait que le départ des entreprises industrielles était inéluctable. Nous avons fait Normand'Innov à Caligny, nous avons fait les zones Sud de Flers et même s'il faut toujours être attentif, ce qui semblait irrémédiable ne s'est pas produit.

C'est dans cet état d'esprit que votre majorité municipale conduit le mandat que vous nous avez confié.

Rénovation du quartier Saint-Michel, transfert du Centre E.Leclerc sur la Blanchardière et la Butte aux Loups, aménagement du cœur de la Cité Place du 14-Juillet, animation permanente sportive et culturelle de la Ville, tout cela demande beaucoup d'efforts et va dans le bon sens.

C'est sans doute cela être fiers de Flers.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Notre cité doit s'adapter pour rester le cœur actif du bocage. Les défis s'accumulent : maintenir l'emploi alors que des nuages se profilent sur le site Forvia (ex-Faurecia) de Caligny. Maintenir l'attractivité du centre ville alors que le commerce en ligne les marginalisent et repenser des zones commerciales en périphérie saturées et mal pensées. Maintenir une population en baisse et vieillissante dont l'agglomération ne fixe pas les départs et que les nouvelles arrivées ne remplacent pas...

Ces défis sont bien connus et constituent sans doute une rengaine avec la santé, la sécurité et la propreté mais ils constituent le quotidien visible de nos concitoyens flériens, loin des sujets abstraits des élections européennes.

Parce que nous refusons les postures politiques, nous savons que les solutions sont souvent globales et dépendent d'instances dépassant le petit cadre communal. C'est pourquoi nous avons approuvé les chantiers qui ont démarré sur Flers : le projet de cinéma, sorti du chapeau lors des dernières élections, la reconstruction de la mairie ou les opérations urbaines quartier Saint Michel...

Si notre cité doit s'adapter, veillons à ce que cela soit pour le mieux: vigilants aux conséquences pour le commerce et la circulation du nouveau Leclerc, nous souhaitons une transformation de notre ville, place du 14-juillet, en évitant bétonisation et minéralisation, comme ce fut trop le cas place Saint-Germain.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

C'est par la presse que les travailleurs de Forvia, ici à Caligny, mais aussi dans toutes les usines du groupe, ont appris l'annonce d'un plan massif de suppression d'emplois à l'échelle de l'Europe : 10 000 postes supprimés d'ici 4 ans sur 75 000.

À l'usine de Bain-sur-Oust, en Ile-et-Vilaine, où travaillent 300 salariés, la direction a annoncé vendredi 1^{er} mars la suppression de 80 à 90 emplois, soit près de 30 % des effectifs de l'usine.

Cette première vague de 10 000 suppressions d'emplois est annoncée au moment où Forvia publie ses résultats et, de ce côté là, tout va au mieux pour les gras actionnaires. Le résultat est passé de 428 millions d'euros en 2022 à près de 1,1 milliard en 2023, soit environ 2,5 fois plus sur un an. Et Faurecia pu mettre sur la table pas moins de 6,7 milliards d'euros pour racheter l'équipementier allemand Hella, et devenir ainsi, en créant Forvia, le 7^e plus gros équipementier mondial.

Les travailleurs doivent se préparer à se défendre dans toutes les usines et dans tous les pays et exiger le maintien de tous les emplois en prenant sur les profits. Et à terme, mettre fin à ce système d'exploiteurs et de profiteurs qui nous conduit à la catastrophe.

ÉCOLES PUBLIQUES Ce que font vos enfants lors des temps périscolaires

Les enfants peuvent être accueillis de 7 h 30 à 18 h 15 dans les écoles publiques de Flers en fonction de l'emploi du temps des parents. De nombreuses activités sont proposées lors de ces temps périscolaires.

La Ville de Flers compte deux groupes scolaires, Morin-La Fontaine et Les Vallées, et deux ensembles scolaires, Roland et Sévigné Paul-Bert, fréquentés par environ 800 élèves. Pour répondre aux besoins des parents et de leurs contraintes professionnelles, les enfants peuvent être accueillis dès 7 h 30 avant la classe, sur le temps du midi, et jusqu'à 18 h 15, le soir. Ces temps d'accueil périscolaires sont organisés par la Ville de Flers, dans un lieu dédié et équipé pour chaque site scolaire.

La journée commence par un temps calme et libre avant l'entrée en classe. Les enfants peuvent faire des jeux, lire, se relaxer... L'équipe s'adapte à leur rythme et à leur bien-être.

570 élèves sur les temps du midi

Le midi est le temps fort de la journée avec près de 570 enfants accueillis ! Le déjeuner,

concocté par les cuisiniers du Groupement d'intérêt public (GIP) Cuisine du bocage, est encadré par les agents de la Ville. Durant cette pause, les enfants, en élémentaire, peuvent aussi participer aux activités ponctuelles organisées par l'équipe d'animation entre les grands jeux collectifs, les ateliers sportifs, de création manuelle ou artistique...

Une fois par semaine, le mardi, un temps particulier est proposé aux enfants sur la base du volontariat. Ils s'engagent à suivre une activité sur la période, de vacances à vacances. Au programme, cette année, de l'expression corporelle, du sport, des ateliers manuels ou des jeux avec un animateur dédié. Les élèves ont notamment pu faire du cricket, du dodgeball, de l'art africain ou aborigène, de l'athlétisme et même du théâtre avec, en fil rouge, les jeux olympiques. Les cinq périodes de l'année ont été l'occasion de visiter un continent en référence aux cinq anneaux.

Après la classe et le goûter offert par la Ville de Flers, les enfants qui restent à l'accueil du



Les enfants sont accueillis de 7 h 30 à 18 h 15 dans les écoles publiques de Flers

soir peuvent profiter de l'aide au devoir, un temps de travail en autonomie et surveillé, ou faire des activités calmes en attendant le retour à la maison.

L'équipe du service scolaire-périscolaire de la Ville de Flers compte environ 60 agents.



D'infos :

Service scolaire et périscolaire de la Ville de Flers
41 rue de la Boule, à Flers.
Contact au 02 33 64 66 18 / 02 33 64 66 19
ou infoscolaire@flers-agglo.fr

LES VALLÉES Les élèves sensibilisés aux gestes qui sauvent

Des élèves de l'école publique Les Vallées, ont suivi une initiation aux gestes de premiers secours.

Le lieutenant Franck Folliot, chef du centre d'incendie et de secours de Flers, est intervenu à l'école publique les Vallées, à Flers, pour sensibiliser les élèves de CE2, CM1 et CM2 aux premiers secours et à la prévention des accidents domestiques.

Cette initiation, qui fait partie de l'enseignement en éducation morale et civique, est enseignée habituellement par les professeurs

des écoles. C'est la première fois qu'un partenariat est mis en place avec le centre d'incendie et de secours de Flers.

Le lieutenant Franck Folliot est revenu sur les numéros d'appel d'urgence et leur a appris à protéger une victime lors d'un accident dans la rue par exemple. Le sapeur-pompier leur a également montré comment mettre une personne en position latérale de sécurité ou pratiquer un massage cardiaque si elle ne respire plus.



Le lieutenant Franck Folliot a notamment montré aux élèves comment faire un massage cardiaque.

